

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 26

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

première question n'est pas : « Avez-vous des chambres ? » — Mais : « Avez-vous des petites tables ? » Sinon, je tourne les talons et je cours plus loin.

Un bon vieil horloger de Bioux, qui ne s'était presque jamais éloigné de ce hameau, fut tout à coup appelé à se rendre à Lausanne pour une affaire importante. Ce voyage fut pour lui tout un événement, et il aurait été heureux de pouvoir s'en dispenser ; mais la chose n'était pas possible, car il devait assister en personne à la stipulation d'un acte chez le notaire N...

Arrivé à Cossonay, il se sentit excessivement fatigué de la course, et se décida à aller prendre le train, malgré sa répugnance pour les chemins de fer, dont il n'avait jamais usé. « Quand je voyage, disait-il, je vais toujours à pattes ; c'est moins coûteux et je ne crains pas les accidents. »

— J'aimerais avoir un billet pour aller à Lausanne, fit-il, au guichet. Combien ça coûte-t-il, les moins chers ?

— Huitante centimes.

— Huitante ! Mais, badinez-vous ? Allons, allons, soyez-voir raisonnable ; que diable, je vous paye ça tout chaud... Ça peut-il pas aller pour cinquante ?

— Plaisantez-vous, monsieur ?... Voulez-vous un billet, oui ou non ?...

— Attendez-voir,... combien met-on, à pied ?

— Allez-y et vous le saurez.

Et le guichet se referme brusquement au nez de notre voyageur.

Le brave homme, qui avait bu trois décis de nouveau à Cossonay, reprit courage et se remit en route. Arrivé sur la hauteur, près de Penthaz, il entend un coup de sifflet : c'était le train qui partait. Il écoute un instant, branle la tête en souriant, et dit à haute voix :

— Oh ! t'as bio sublia, ne vu pas mè reveri.

Qu'on vienne encore nous parler de l'antipathie des gendres contre leurs belles-mères.

Un de ces calomniés disait hier à son médecin, en parlant de sa belle-mère qui est sourde et archimyope :

— Docteur, je vous donne la moitié de ma fortune si vous lui rendez la vue et l'ouïe ; et les trois quarts... si vous lui enlevez la parole.

— Mon cher docteur, je m'ennuie à mourir.

— Il vous faut voyager, madame, croyez-moi.

— A quoi bon ? mon mari m'accompagne.

Un de nos abonnés nous écrit d'Interlaken :

« Voici une petite anecdote qui amusera peut-être un instant vos lecteurs : Me trouvant la semaine dernière en voyage en Allemagne, j'allai visiter un ami, officier allemand, en garnison à Stuttgart. Il s'habilla en grande tenue pour venir dîner avec moi. A mon grand étonnement, je remarquai que chacun des premiers boutons de ses manches de tunique n'était pas boutonné. Voyant que ce fait attirait mes regards et me causait quelque surprise, il m'en donna aussitôt l'explication.

« L'année dernière, l'empereur Guillaume, passant en revue les troupes de Berlin, se présenta sur le

front avec le premier bouton de sa manche gauche non boutonné ; depuis ce jour-là, les officiers ont baptisé ce bouton le *bouton de l'empereur*, et ne l'ont plus boutonné !

« Quelque temps après, l'empereur, commandant en personne la garde impériale, se trompa dans un ordre peu important, et le colonel de la garde demanda et obtint que, pour son régiment, le commandement fût changé suivant l'erreur commise par le souverain !

« C'est pousser le militarisme à un point ridicule, il est vrai ; mais telle est la dévotion et la discipline allemandes. »

Les annonces françaises des journaux allemands sont parfois d'un comique à dérider un saule-pleureur.

Dans le dernier numéro du *Fremdenblatt* de Vienne, on demande un professeur en ces termes (textuel) :

UN MAITRE DE FRANÇAIS
est cherché 3 fois par semaine, avec
une bonne prononciation.

Un peu plus loin, c'est le professeur lui-même qui prête le flanc à la critique en publant cette naïveté idéale :

UNE MAITRESSE DIPLOMÉE
désire montrer sa langue aux enfants.

M. Z. revenant d'un voyage de quelques jours, son fils, âgé de sept ans, court à sa rencontre pour l'embrasser.

Eh bien, demanda le papa, comment se porte-t-on à la maison ?

— Moi je me porte bien et ma petite sœur aussi.

— Et maman ?

— O maman se porte encore mieux que nous. Quand tu es parti, elle a dit : « A présent je puis au moins respirer ; je me sens rajeunie de vingt ans. »

Réponse au problème précédent : On a vendu 60 œufs.

— Ont donné la solution : MM. Bovay, Ursins ; C. Blanc, Lutry ; H. Boillet, Chavannes-le-Chêne ; D. Graut, Lausanne ; Raymond, gendarme, Vevey ; A. Lugrin, Sentier ; Dessarzin, instit. Vuisternens ; H. Masson, Genève ; L. Greiner, Genève ; Menétrey, Paris ; Regamey et Bastian, Cornes de Cerf ; Mme Noirjean, Locle ; Alexis Nicole, Colombier ; Pavillon-Vidoudez, Coissins ; A. Champion, Genève ; L. Payod, Lausanne ; D. Pillet, Villeneuve ; Capt. O. de l'Orbe ; von Gunten, Yverdon ; Pahud, sellier, Genève ; Borgeaud, inst. Bourneens ; M. Fontannaz, Cossonay ; Ansermier, Cossonay ; Brochu, Genève ; L. Favez, Genève ; Ponnaz, Lausanne ; G. Maurer, Lausanne ; H. Tripod, Lausanne ; Crottaz, Romanel ; E. Bastian, Forel ; Thuillard, Crissier ; S. Domenjoz, Pully ; Joyet, Col des Roches ; C. Jan, Oron ; Deschamps, cafetier, Genève.

Autre problème.

Partagez entre 3 personnes 21 tonneaux, dont 7 pleins, 7 vides et 7 demi-vides, de façon que chaque personne ait la même quantité de vin et de tonneaux.

L. MONNET.